

## Rapport financier des organismes municipaux - Exercice financier 2005

### Municipalités locales

#### Notes explicatives

- **Conformité aux lois municipales**

Une municipalité locale est un corps politique régit par des lois qui comportent plusieurs exigences quant à l'emploi des deniers. Un des objectifs importants du rapport financier des municipalités, présenté selon la forme prescrite par le ministère des Affaires municipales et des Régions, vise notamment à s'assurer de la conformité aux exigences et aux dispositions de la loi qui sont relatives à la fiscalité et aux finances municipales, tout en présentant fidèlement leur situation financière.

- **Comptabilité municipale**

À partir de l'exercice 2000, les municipalités du Québec utilisent des règles comptables révisées et une nouvelle présentation de l'information financière. Pour plus de détails, veuillez consulter le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*.

- **Municipalités absentes**

Certaines entités géographiques qui n'ont jamais préparé de rôle d'évaluation foncière ni déposé de prévisions budgétaires ou de rapport financier ont été ignorées et on ne les retrouve dans aucun fichier ou tableau de la présente publication. Sont ainsi absentes :

<u>Code</u>	<u>Municipalité et TNO</u>	<u>Population</u>
23015	Notre-Dame-des-Anges	439
NR100	TNO regroupés MRC Rimouski-Neigette	0
NR972	TNO regroupés MRC Caniapiscau	0
NR981	TNO regroupés MRC Minganie	0

Les municipalités locales et les territoires non organisés regroupés suivants n'ont rapporté aucune transaction même s'ils ont déposé un sommaire de rôle d'évaluation en 2005 :

<u>Code</u>	<u>Municipalité et TNO</u>	<u>Population</u>
21015	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	2
45080	Saint-Benoît-du-Lac	45
NR020	TNO regroupés MRC Le Roché-Percé	0
NR060	TNO regroupés MRC Avignon	0

Au moment de la préparation de la présente publication, en Juillet 2007, quatre municipalités n'avaient pas transmis, au ministère des Affaires municipales et des Régions, leur rapport financier et/ou les signatures requises pour l'exercice 2005.

<u>Code</u>	<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>
09060	Grand-Métis	279
40005	Saint-Joseph-de-Ham-Sud	240
71100	Hudson	5 036
82030	Pontiac	4 833
		<u>10 388</u>

- **Villages nordiques**

Les données en provenance des villages nordiques ne sont pas incluses dans les différents fichiers et tableaux concernant les municipalités locales. Toutefois, les informations en provenance de ces municipalités ainsi que de l'Administration régionale Kativik sont traitées et présentées dans la partie 2.

- **Population**

Les données de population présentées et utilisées pour les différents calculs per capita sont celles décrétées pour l'année 2005.

Dans le cas des regroupements de municipalités ou des annexions de territoire réalisés après la préparation de ce décret et lorsque la municipalité issue d'un tel regroupement, démembrement ou annexion, a déposé un rapport financier pour l'exercice 2005 en tenant compte de ses nouvelles limites territoriales, la population qui a été retenue est celle qui résulte de l'addition ou de la soustraction des populations des municipalités locales touchées par un tel mouvement de territoire.

La source utilisée est le décret du 15 décembre 2004 mis à jour par le décret du 23 juin 2005.

La population et les territoires des réserves indiennes, des villages Cris et Naskapis, des terres Inuit et des terres 1-A et 1-AN sont exclus.

- **Source des données**

Les informations présentées ont été compilées à partir des données fournies par les municipalités locales dans leur formulaire du rapport financier 2005.

- **Données en 000 \$**

Les nombres utilisés dans la confection des différents tableaux qui sont présentés en 000 \$ (divisé par 1000) affichent une décimale après la virgule mais ils en ont en réalité trois, de sorte que, le total des parties ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.